

10F DÉPÔTS VENTE :

• Librairie Vent d'Ouest

5, place du Bon Pasteur - NANTES

• Tabac-Pressé du Palais de Justice

1 rue A. Gautté - NANTES

• Voix au Chapitre

102, av. de la République - St-NAZAIRE

La lettre à LULU

**QUI VEUT
LA PEAU
DE
CLAUDE
ÉVIN ?**

Justine et Libertine - Irrégulomadaire satirique n°8 - Décembre 96

**PLUS FORT
QUE XAVIÈRE !**

RAPPORTAGE

MONSIEUR D'INVILLE, RENDEZ L'ARGENT !

**Impôts locaux :
ne cherchez plus !
La Ville de Nantes a
casqué 892 352 F un
rapport bidon. De quoi
déboulonner Xavière
du livre des records.**

Écrivain en vue, Xavière Tibéri se fait payer chèrement ses pages. Nantes enfonce le record, avec un texte à la légèreté inversement proportionnelle au prix : l'étude de faisabilité pour un projet de «Cité des Médias». Les 30 modestes pages de cette «étude» qui sonne creux ont été commandées entre officines sous tutelle du maire et facturées 892 352 F. Vous avez bien lu. Le bienheureux rédacteur ? Jean Amyot d'Inville, aujourd'hui directeur du Centre de Communication de l'Ouest, Tour Bretagne.

Le «rapport» fut commandé en janvier 1991 par Nantes Atlantique Développement (président Jean-Marc Ayrault) à la société «Nantes TV câble» (président Patrick Mareschal, 1^{er} adjoint du premier). «Le contenu du document remis fin 92 est d'une qualité qui ne justifie pas le coût payé» note avec euphémisme la Chambre des comptes en février 95. Qui épingle un recensement très bref des besoins et attentes des partenaires (apparemment limité à une liste d'adresses),



une définition elliptique du concept, et une imprécision des conclusions. A 29 745 F la page, Nantes est près de cinq fois plus cher que le rapport bidon de la première dame de Paris. Xavière, ptit bras ! Vas-y Jeannot, t'es l'meilleur !

Quand on lui demande à quoi a correspondu ce montant, Jean Amyot d'Inville essaye un «je ne me souviens plus» peu convaincant. Ne serait-ce pas une indemnité déguisée pour résilier son contrat de directeur du palais des Congrès, signé sous la municipalité Chauty ? «Peut-être bien, je ne sais plus. C'est vieux, tout ça. J'aurais peur de dire des bêtises... Il faut interroger Nantes Atlantique Développement». Qui renvoie aussitôt la patate chaude à Patrick

Mareschal. Qui est débordé : en quinze jours, il n'a pas trouvé une minute pour répondre. Le cabinet du maire adopte le même silence assourdissant.

Qu'a fait Jean Amyot d'Inville de ce pactole ? Mystère et boule de comm'. D'autant qu'il n'a pas besoin d'un centime pour s'adonner à ses passe-temps favoris : outre le tennis et la marche, il a noté dans l'annuaire des «444 Têtes de Loire-Atlantique» que ses passions sont «plaisanter au bureau, se moquer des snobs, éplucher la salade» mais aussi* «concrétiser des projets à priori irréalisables». Concrétiser des honoraires à priori, c'est déjà pas si mal.

* dans l'édition de Mayenne

CAMÉRATHON, PREMIÈRE : 44

Souriez, vous êtes repérés

Combien y-a-t-il de caméras surveillant les espaces publics à Nantes ? C'est l'objet du grand concours lancé en octobre par la Lettre à Lulu.

Voici les premiers résultats :

- La Semitan dispose de 27 caméras qui surveillent autant de carrefours sur toute la ville. Mais il n'y a pas, comme à Grenoble, de caméras embarquées dans les trams.

- La ville de Nantes possède 13 caméras qui surveillent aussi des carrefours jugés stratégiques. Ces caméras peuvent pivoter sur 360° et ont un champ de vision de 200 m.

Les plus attentifs de nos lecteurs ont également repéré des caméras :

- à l'entrée du ministère des affaires étrangères.
 - devant le magasin Marks and Spencer
 - à l'entrée du tribunal administratif
- Une mention spéciale pour une lectrice, qui en a débusqué une en se déshabillant... dans les couloirs de la piscine Jules Verne.

PINCE-FESSES

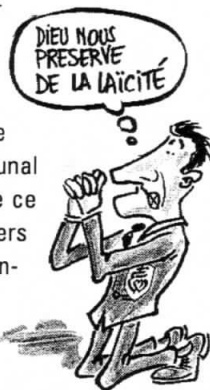
Putain un an !



En raison de l'attitude irresponsable de ses lecteurs, qui persistent à s'abonner, la Lettre à Lulu se voit contrainte d'entamer un deuxième hiver. Puisque c'est comme ça, fête obligatoire pour tout le monde le 20 décembre à partir de 19 heures à la Civelle, sur le port de Trentemoult. Qu'on se le dose.

HAUT-LE-CŒUR

Apposé partout depuis 1989, le logo du département de Vendée reprend de manière stylisée le blason vendéen, double cœur coiffé d'une couronne et d'une croix. Soit pour les incultes et les mécréants, les cœurs de Jésus et de Marie surmontés de la couronne du Christ fichée d'une croix. N'en jetez plus. Le blason d'origine a été décerné en 1943 à la Vendée par le maréchal Pétain, suite à une campagne de la Revue du Bas Poitou, dans un grand élan national pour doter les régions d'un emblème et d'une devise. Le logo moderne, tout aussi passéiste et réac, trônant sur le fronton du collège public Paul Langevin, savant et laïc convaincu, l'association «une Vendée pour tous les Vendéens» a déposé le 5 août dernier un recours devant le tribunal administratif pour «excès de pouvoir» de ce «*signe religieux ostentatoire*». De Villiers bafoue-t-il laïcité de la République, de l'enseignement, et séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Après la bataille du voile islamique, la guérilla du logo du Vicomte.



LES RESQUILLEURS S'EN FICHENT

Un contrôle dans le tramway sans billet vaut une amende. La récidive expose le filou à la même sanction. Plus grave, l'identité des contrevenants finit dans un fichier informatique de la société des bus et trams nantais, ce qui est totalement illégal, d'autant que ce fichier n'est pas déclaré à la Commission nationale informatique et liberté. Le père d'un resquilleur ayant contesté l'amende s'est vu répondre que son fils était un récidiviste. C'est pire qu'un casier judiciaire : l'amnistie présidentielle n'efface rien. «*C'est naturel que nous ayons connaissance des gens en*

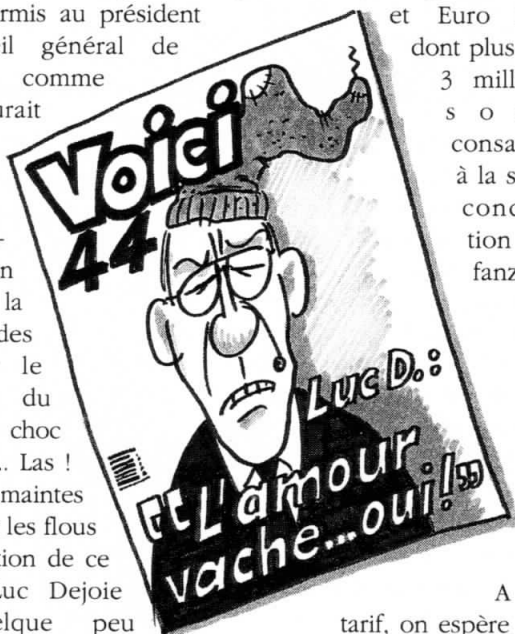
situation de contentieux, dit-on à la direction de la Semitan. *Nos vérificateurs ont accès aux fichiers de la justice qui recensent les multirécidivistes. Il y a un échange d'informations sur les contentieux sémitaniens. Mais il est peu probable qu'il existe un fichier direct dont nous puissions faire usage*». Accessoirement, la Semitan reconnaît hésiter à transmettre aux tribunaux les resquilleurs mauvais payeurs : une fois jugés, les amendes vont au Trésor Public et échappent à la Semitan. Si ça continue, les contrôleurs n'en ficheront plus une rame.

POINTURE 44

LUC DEJOIE EN CHAUSSETTES DANS "VOICI"

La conférence de presse du lancement de "Loire-Atlantique le magazine" n'a pas permis au président du Conseil général de s'exprimer comme il l'aurait souhaité sur les innombrables qualités de son trimestriel, la joliesse des couleurs, le poids du papier, le choc des articles... Las ! Interrogé à maintes reprises sur les flous de l'attribution de ce marché, Luc Dejoie s'est quelque peu emporté, menaçant pour toute réponse de révéler aux journalistes présents la couleur de ses chaussettes. Lesquelles sont du dernier chic, nous avons vérifié.

à ce marché de 14 596 000 F, réparti entre deux agences parisiennes, Image Créative et Euro 2C*, dont plus de 3 millions sont consacrés à la seule conception du fanzine.



A ce tarif, on espère que ses rédacteurs nous régaleront encore longtemps avec des coquilles du genre "Châteaubriand" (avec un "d" comme dans Dejoie) dans le pseudo courrier d'un lecteur castelbriantais. Mais il est vrai que "Loire-Atlantique le magazine" se

veut "populaire, à l'image de «Voici» dont nous nous sommes inspirés", comme le déclare sans rire la dircom du Conseil général. Voici-voilà un gage de qualité et

de haute déontologie, avec ça pas méprisant pour un sou pour les lecteurs.

Élie Lamèche

*Voir Lulu n°7

SOMMATIONS

La Générale Conseillère

Commissaire politique au Conseil général, chargée d'écrire les discours de Luc Dejoie, Marie-Dominique Truchot, femme charmante au demeurant, montre quelque penchant à la rigidité avec la presse. Lors du «vachoui» organisé pour faire de la retape au bœuf départemental, elle a braqué M6 et RTL pour les sommer de tourner illico caméras et micros auprès de son président. On a frôlé l'incident. Peu après, toujours en furie, elle s'en est prise à l'AFP qui a assisté à cet événement mondial sans accoucher d'une dépêche. La bouillante Marie-Do s'est fait calmer. Mme Truchot, qui doit oublier que son mari est du métier -rédacteur-en-chef de la locale de Presse-Océan-, est une incomprise : elle ne voit son sens de l'intervention auprès de la presse que comme un conseil, et encore bien général.

Populaire : les têtes du Département n'ont que ce mot à la bouche. «On se croirait aux meilleurs temps des tribunaux populaires» a grommelé André Klein, directeur général des services lors de la présentation du N°1 du magazine. Faut dire que d'ignobles journalistes avaient eu le mauvais goût de poser des questions sur les passations de marchés. La question est en effet une torture insoutenable.

QUI VEUT LA PEAU DE P'TIT CLAUDE ?

Est-ce le professeur Jean-Marc à coups de bulletins de vote dans les couloirs de la fédé ou le capitaine Joël avec la statue de Marianne dans la salle du conseil ? Ou les deux ?

Claude Évin a eu chaud au siège*. L'ex-ministre de la santé vient d'être victime d'une tentative d'assassinat politique en règle montée par la fédération socialiste de Loire-Atlantique. Le conseiller municipal de Saint-Nazaire a fait donner la grosse artillerie pour échapper à l'exil, mais il a senti le vent du boulet. Du coup, les flingues sont sortis dans les couloirs du parti.

La tentative de crime s'est déroulée en trois temps. Premier acte : le Parti socialiste décide de réserver 30% des circonscriptions à des femmes pour les législatives de 98. Il choisit donc trois circonscriptions en Loire-Atlantique sur les dix que compte le département. Toutes trois occupées par la droite depuis des lustres et naturellement imprenables. Le PS annonce 30% de candidates, pas 30% d'élues, faut quand même pas déconner. Deuxième acte : le bureau fédéral 44, « composé d'employés de la mairie, de l'office HLM et du palais des congrès » selon les mauvaises langues, bref aux ordres de Château-Ayrault, rejette la proposition nationale et demande à ce que la circonscription de Saint-Nazaire, celle où Claude Évin a fait carrière, soit réservée à une femme. Troisième acte : le conseil fédéral, qui regroupe tous les hauts responsables socialistes du département, notamment Jean-Marc Ayrault et Charles Gautier, approuve à une écrasante majorité (23 voix sur 33) la proposition du bureau et propose à Claude

Évin de se présenter à La Baule, bourgade bien connue pour sa propension à élire des socialistes. Le tour est joué. P'tit Claude, qui n'a pas d'autre mandat local à l'exception d'un vague stra-

Nantes et ... adjoint au maire de Saint-Nazaire était, il vrai, on ne peut mieux placé pour mettre en œuvre ce contrat.

« Faut pas se foutre du monde » aurait commenté Michel Vaillant, le numéro 2



pointin à Saint-Nazaire, est politiquement mort.

Cette joyeuse mascarade est en fait la traduction d'une alliance objective entre Joël Batteux, le maire de Saint-Nazaire, et Jean-Marc Ayrault pour éliminer un rival encombrant. Jojo, désormais adhérent du Mouvement des Citoyens, rêve depuis des années de piquer son siège à Claude Évin et Jean-Marc a fait le choix du vassal Jojo, sans ambition nationale, face à P'tit Claude, l'électron libre qui lui fait un peu d'ombre à Paris. L'exécuteur des basses œuvres, Yannick Vaugrenard, secrétaire fédéral du PS, mais aussi chargé de mission à la mairie de

du PS en découvrant l'embrouille. Jean-Marc, pris le revolver dans le cartable, aurait répondu qu'il n'était pour rien dans cette opération de basse politique. D'ailleurs il ne connaît même pas Yannick Vaugrenard. Alors Claude Machin, vous pensez. Finalement, le parti a annulé la décision de la fédé et P'tit Claude a pu respirer un coup. Mais il lui reste encore plus d'un an à tenir. A l'heure qu'il est, il sort les sacs de sable.

Hervé Bodyguel

* actuellement occupé par un squat de passage, l'irréparable Etienne Garnier.

PAS BRIAND

Jamais mieux servie

Protégée de Villiers, Jeanne Briand, ex-maire des Herbiers, connue par la censure du film « Basic Instinct »*, a confondu son mandat avec ses intérêts particuliers. En 1992, quatre marchés publics (un gymnase, un centre postal, un atelier-relais et un espace culturel) signés par le maire ont été octroyés aux Etablissements Briand, dont le directeur général est Jeanne Briand. Mme le maire avait pourtant fait condamner pour diffamation une opposante notoire, Madeleine Lelièvre, qui n'a fait que relever les mêmes salades. La ville des Herbiers n'est plus Château Briand. Mais

Mme l'ex-maire comparaitra en correctionnelle pour « prise illégale d'intérêt ».

* et sa condamnation comme auteur de lettres anonymes à son successeur à la mairie, Marcel Albert.

HAN HAN

Le bruit de l'amour

De retour chez lui le soir, le juge Jean Gouyette, président de la chambre d'accusation de la Cour d'Appel d'Angers n'arrivait pas à faire dormir sa fille, ses voisins faisant d'après lui trop de bruit en s'envoyant en l'air. Il y a deux ans, Sieur Gouyette a saisi la justice, en référé. Ça ne pouvait pas attendre. Un expert auprès des tribunaux a pondu un rapport, qui dit notamment que pour éviter les fuites de sons gênants entre les deux logements, il convient de mettre des chaussons... Le magistrat n'a pas donné suite, le rapport d'expert ne lui étant pas très favorable. Mais l'appartement des amants sonores ayant été vendu, le juge a fait bloquer 10 000F sur la vente. Histoire de se rembourser des honoraires de l'expert, dont le grand juge a par ailleurs contesté le montant devant la Cour d'Appel de Rennes. On ne radine pas avec l'amour.

S C'EST CHER, MOINS Y'A D'RAPPORT - PLUS C'EST VEAU, MOINS C'EST RENARD - PLUS C'EST SCIENTO, MOINS C'EST LOGIQUE

LA REVANCHE DES LÉZARDS À PLUME

L'extension du Port autonome sur Donges-Est tombe déjà sur quelques gros becs, dont la directive européenne sur la conservation des oiseaux. A se demander si ce projet grandiose n'est pas déjà mort né.

Trois lézards viennent empêcher de dormir les ingénieurs du Port Autonome. Première insomnie à cause d'un mauvais papier : le tribunal administratif puis le Conseil d'Etat ont annulé le POS (plan d'occupation des sols) de Donges, modifié de janvier 1994 pour recevoir les remblais. Et hop : voilà le POS à dégager pour erreur manifeste d'appréciation de l'intérêt écologique du site. A la première demande d'autorisation de remblaiement, les écolos attaquent aussitôt au tribunal administratif. «*Et on aura gain de cause. C'est un vrai verrou juridique*», prévient Christine Jean de l'association Loire Vivante. *Ce qui est très choquant c'est que les services de l'Etat se déclarent prêts à ignorer ces décisions de justice...*»

La deuxième cauchemar est européen : en 1993, les éco-

los de la Basse-Loire portent plainte auprès de la Commission des communautés européennes pour non application de la "directive oiseaux" de 1979, texte qui a valeur de traité international et prime sur les lois nationales. En janvier dernier, le ministère de l'environnement européen a adressé à la France une «mise en demeure» : le désaccord entre Paris et Bruxelles passe à l'étape contentieux, avant «avis motivé» et transmission à la Cour européenne de justice. La France qui se targue d'une position de leader est attendue au tournant par ses partenaires qui ne passeront pas sur des manquements à la règle. D'autant que le souci récent de cohérence entre services européens accepterait mal des entorses aux lois sur l'environnement alors que le Port de Nantes

touche des fonds européens pour son aménagement. Troisième hic : un arrêt de la Cour de justice des communautés européennes du 11 juillet 1996 concerne le cas anglais très similaire d'extension du port de Sheerness et la zone du Lappel bank. La cour de justice a tranché en faveur des zozios : leur préservation prime sur l'intérêt économique. Impossible d'extraire à l'avance du périmètre d'une zone de protection spéciale un secteur dédié à l'agrandissement du port. C'est pourtant exactement ce que l'Etat fait pour Donges Est. Pour respecter la loi européenne, il faut désormais établir sans res-

triction la ZPS protégeant les petits oiseaux, et demander a posteriori à exclure une partie du territoire protégé. Avec un dossier béton pour démontrer la pertinence économique du projet portuaire. Ce qui a peu de chance d'aboutir. Pour une fois, les oiseaux ont mis du plomb dans l'aile d'un projet d'ingénieurs.

Titi, héros minet



PELLE

Que fait la police Mahéçipale ?

Rien ne va plus entre les commerçants du centre-ville et la police municipale accusée de laisser se perpétrer des agressions sous ses yeux sans bouger un cil. «*Les policiers municipaux sont aujourd'hui plus occupés à mettre des PV à la pelle jusqu'à 21h qu'à prendre en charge ce genre de problèmes*», déplorent les boutiquiers. Quartier Talensac, des riverains ont surpris certains municipaux qui alignaient

les automobiles avant les 9 heures fatidiques, quand dorment encore les horodateurs... Décidément, entre les pratiques de passe-droit dénoncées cet été, les mises en fourrière illégales et les performances papillonesques, les hommes d'Albert Mahé nous jouent un drôle de feuilleton. Mais le tout-puissant 2^{ème} adjoint de Nantes maîtrise-t-il vraiment le scénario ?

*PO 15.11.96

NOTES

Le téléphone astronomique

Les factures de téléphone d'Henri Minguez plafonnaient à 400 F. Jusqu'à celle d'août 1995 qui explose à 2887,80 F ! Il conteste aussitôt cette note astronomique mais doit se résoudre à payer en onze mois. Diagnostic de France Télécom : il consulte trop l'horloge parlante et la météo. Suite à l'intervention du député du coin, nouvelle version : il s'agit de «communications à des téléphones roses passées en l'absence des

propriétaires des lieux (déplacements au supermarché ou à l'église)». Le couple de retraités a quatre pendules électriques dans la maison, se moque du temps qu'il fait, ne va jamais à la messe et ne s'absente pour faire ses courses qu'une fois par semaine ! Malgré les arguments fumeux de France-Télécom, les Minguez n'osent plus téléphoner pour contester. De peur que le compteur ne s'emballé à nouveau.

TRAVAIL BESTIAL AU NOIR

Acquinés avec Etienne Garnier, dont ils collent à l'occasion les affiches, Serge et Gilles Garcion, marchands de bestiaux à la Chapelle-Launay n'ont pas bon souvenir de leur passage devant le procureur du tribunal correctionnel de

ans un salarié de l'Équipement («on le considère comme de la famille») pour trimballer à ses heures et jours perdus, leur viande sur pattes. Les heures sup' non déclarées dépassaient parfois les 12 heures par jour. En mars dernier, ce



Vannes. Ce baveux en robe les a traités de «véritables négriers» dotés d'un «cynisme d'une arrogance exceptionnelle». Le 17 octobre, ils ont été chacun condamnés à 8 mois de prison avec sursis, 35 000 F d'amendes et de contraventions. Tout ça pour une bricole de travail au noir : ils ont «employé» depuis dix

chauffeur non officiel a effectué 118 voyages au noir. Dix ans sans congé ni dimanche, à peine huit jours de vacances par an. Et de temps en temps «50 à 100F que je donnais à mon association la Croix d'Or», a dit le gogo. Espérons que l'association des anciens alcoolos a pu faire redorer sa croix.

LE SHÉRIF DES COSMONAUTES

La Haye-Fouassière, son rond-point à soucoupe volante, ses cosmonautes escamotables (suite). Fâché qu'une contre-manifestation ait terni l'inauguration de son beau rond-point décoré, furax que les statues des trois cosmonautes grande nature disparaissent régulièrement*, le maire de la Haye-Fouassière a installé des caméras de surveillance sur un lampadaire et au coin de l'usine LU. Fiasco, les astronautes jouent toujours les filles de l'air. Désormais le vigile en faction à l'intérieur de l'usine de biscuits est tenu de prévenir le maire dès que des rôdeurs ont des airs de kidnappeurs. Appelé en pleine nuit, le premier magistrat du village a foncé à 5 heures du mat' pour courser les méchants bandits de rond-point. Sans succès. Shériff bredouille, cosmonaute ravi, ravisseur coursé : c'est pas des métiers faciles.

* valeur unitaire : 23 000 F le nain de rond-point à remplacer.



GNOUF

INSOUMISSION ACCOMPLIE, CHEF !

Il n'y a pas que le juge Halphen qui voit des policiers refuser d'exécuter ses ordres. En février dernier, des flics nantais ont pareillement fait de la résistance passive. Un juge d'instruction venait d'autoriser un détenu à sortir pour aller à l'enterrement de son neveu de 16 ans à qui il était très attaché, décédé tragiquement, électrocuté sur la ligne du TGV. Le personnel pénitentiaire avait prévenu le détenu qui se tenait prêt, mais l'escorte policière n'est jamais venue le chercher. Explication des flics : ils n'ont pas «jugé opportun» de le sortir de cellule, et puis ça mobilisait trop de fonctionnaires. Faut dire que cette «personne», en détention provisoire pour un affaire d'arrachage de coffre, a commis une autre faute : il est gitan. L'enquête sur les agissements coupables des policiers se hâte avec lenteur. «Si enquête il y a vraiment...» soupire l'avocat du gitan.

RELENTS ANTIRACISTES DANS LA POLICE



Mais ce n'est pas grave, les flics qui ne sont jamais racistes, n'ont pas désobéi au juge, ils ont simplement négligé d'obtempérer.

GOUT DE BOUCHON Le galon sablé du commissaire

Certains fonctionnaires de police nantais n'ont pas avalé l'absence de leur chef, André Chaillant, le 7 octobre lors des obsèques d'un des leurs, capitaine de police qui s'est suicidé avec son arme. Ce qui n'a pas empêché le même Chaillant, alias «Courte Patte» pour ses subordonnés, de sabler le champagne le soir même au foyer du commissariat central pour arroser son galon de «commissaire divisionnaire, échelon fonctionnel». Un modèle de tact.

LA VIE D'ARTISTE Les intermittents broient du black

Artistes et techniciens du spectacle multiplient réunions et actions de protestation contre la précarisation croissante de leurs professions, l'absence d'un véritable statut et des conditions de travail souvent à la limite de la légalité. Furieux, certains vont même jusqu'à dénoncer publiquement les «propositions de travail au noir» qui leur sont faites «par des cafetiers, organisateurs de spectacles et même certaines honorables institutions» au nombre desquelles ils citent l'Urssaf, «à l'occasion de son arbre de Noël en décembre 95 !» C'était pour jouer du Courteline ?

CRISE EN THEME Le chômage enfin terrassé

Le pansement à l'emploi vient d'être inventé. Pour les mémés encombrées de chrysanthèmes et de varices, Nantes Gestion Equipements a fait circuler dix navettes électriques gratuites à la Toussaint dans le cimetière-parc. Selon le dossier de presse, les chauffeurs spécialement formés «ont pendant neuf jours trouvé un emploi». Pendant neuf jours NGE a écrabouillé les chiffres du chômage.

PLUS C'EST NOEL, MOINS C'EST HARDY - PLUS C'EST DINDE, MOINS C'EST MARRON - PLUS C'EST MARRON, MOINS C'EST GLACÉ

Cordons

Investisseurs et patrons : Ouest France vous ment éhontément depuis plusieurs années. Contrairement aux allégations de ce quotidien régional, qui publie régulièrement un tableau de valeurs intitulé «Bourse de Nantes», il n'y a plus de bourse à Nantes depuis quatre ans. Ouest France baratine donc depuis 1 200 numéros. Qui dit mieux ?

CIGALES CONTRE VAUTOURS La nique aux banques

Erwin Lorho s'est installé à St-Aignan-de-Grand-Lieu sur 10 ha de vignes que les propriétaires ont tenu à céder à ce jeune, embauché via l'ANPE il y a trois ans, pour tailler la vigne. Les gros viticulteurs siégeant aux commissions d'étude des projets des banques ont fait blocus, plutôt intéressés à récupérer ce genre de lopins pour grossir leurs terres. Les vautours ont perdu. Grâce aux picailleurs investis solidairement par des paysans et des «actionneurs» urbains au sein d'un réseau de «Cigales»*, Erwin a bouclé son financement. Vive les chèques en blanc (gros plant et muscadet) !

* Menés par le REAS, Réseau d'économie alternative et solidaire, les clubs d'investissement (5 à 20 membres) «Cigales» sont contraintes au bouche à oreille et au réseau militant. La COB, le gendarme de la Bourse, sanctionne toute pub pour lancer une Cigale pour «appel public à l'épargne» illégal.

Ebriété sur voie publique

Baptiser soi-même sa rue c'est possible, en tout cas à Thouaré où il y a deux ans des habitants, après un «brainstorming» qu'on imagine fort convivial, ont décidé de nommer leur impasse... Impasse Taga ! Les grosses têtes du conseil municipal n'en ont pas fait un pastis et ont ratifié cul sec le choix de leurs concitoyens, désormais sur le cadastre de la ville.

PLUS C'EST AMIO, MOINS C'EST SYNTHÈSE - PLUS C'EST GRAS, MOINS C'EST FOIE - PLUS C'EST SOT, MOINS C'EST CHAMPAGN

SECTE

SUICIDE COLLECTIF À OUEST FRANCE

«Un grand silence pour répondre à un grand mépris» : l'association des journalistes d'Ouest France et la section CFDT du quotidien ont décidé de se saborder.

«**M**essieurs les étouffeurs, bonsoir ! Vous allez pouvoir - presque - soliloquer, vous partager dans l'allégresse et avec cette violence douce qui n'appartient qu'à vous, les postes clé, les grosses autos de fonction et les diplômes de vertu.» Rien ne va plus au temple de la morale, des bons sentiments et de la justice divine. Les soutiers de l'information, ces journalistes qui confection-

extraits des textes originaux qui ont accompagné ces deux sabotages.

La CFDT tire sa révérence

«Il n'y a plus de candidat pour devenir paratonnerre des foudres présidentielles, s'investir (à sa manière) dans l'entreprise et endosser le statut indigne du gêneur ou, pire, de l'ennemi de l'intérieur, condamné à une carrière punie. Ces dernières

vagues au calme raplapla. C'est triste mais c'est ainsi : entre la soumission, la peur ou l'abandon, le choix n'était pas folichon. Qu'on nous pardonne donc cette ultime concession au libéralisme triomphant : nous ne faisons qu'adapter notre demande de dialogue social à l'offre patronale. Il n'y a plus de marché.»

Les journalistes associés enfoncent le clou

«Le respect des importants, le ratatinement sur l'unique pensée, cette manie indécente de transformer les salariés en charges et en coûts, les mauvais coups à l'égard de certains d'entre nous, le non-dit érigé en habitude, la réduction de la toile, les plantages historiques, les oukases qui dégringolent sans une esquisse de discussion risquent de porter leurs fruits. Des lecteurs nous quittent. Il faudra bien que l'on en parle un jour, de ces gens ordinaires qui sont notre gagne-pain, notre raison d'être, notre souci. Ils ne sont pas dupes, ils voient bien qu'on leur réduit, affadit, droitise leur bonheur du jour (...) Laissons le pouvoir sur sa banquette avec quelques pingouins pas fiers (idéale petite bête en uniforme qui applaudit tout le temps). Nous entrons dans l'état de glace.»



nent chaque jour les trente-huit éditions du plus grand quotidien français, ont décidé de se fendre d'un spectaculaire bras d'honneur à l'égard de leur direction. Coup sur coup, l'association des journalistes et la CFDT viennent de se saborder, écœurées par le «degré zéro du débat, le dialogue social encalminé, la confiance gâchée et la destabilisation insidieuse.»

Il n'est pas même utile d'en rajouter une couche pour mesurer l'état des relations à l'intérieur du journal, tant les communiqués des journalistes sont explicites. Tout juste est-il utile de préciser que les responsables de l'association des journalistes, créée en 1995, et forte de 210 adhérents, ont été punis, mutés, humiliés pour avoir osé dire tout haut ce que la rédaction pensait tout bas. Voici quelques morceaux choisis,

années, plusieurs confrères et consœurs ont vu leur souci du collectif facturé en déconvenue personnelle. La lutte des classes débouche sur la lutte des places. Les turbulents sont invités à la reptation, les originaux à la pensée unique, les faiseurs de

C'EST DÉDÉ !

La mitraille à contrats s'est enrayée

Titre : Un journaliste au rabais d'Ouest France relevé de ses fonctions précaires. Article : Refusant un pont d'or pour se taire et disparaître de l'effectif en abandonnant tout recours en justice, le journaliste Jacques Le Brigand, employé par une succession de CDD depuis septembre 94 a obtenu aux Prud'hommes la condamnation d'Ouest France et sa titularisation. Sa ribambelle de contrats à durée déterminée est requalifiée rétroactivement en un contrat permanent. O.F. a tenté sans succès de plaider que ce salarié à répétition n'était qu'un bouche-trou. Payés au rabais par rapport aux journalistes maison, ces vacataires* employés en CDD font bel et bien partie de l'effectif structurel. Si la "une" proclame chaque matin «Justice et Liberté», Ouest France, condamné par la justice, a préféré user de sa liberté de licencier le nouvel embauché.

* 150 journalistes vacataires pour 370 titulaires.

Lulu, ça se surfe. Lulu est sur Internet. L'adresse: <http://www.mygale.org/04/luluzima>
Si vous ne vous sentez pas net, continuez à lire ce moyenâgeux journal papier.

LATULULULU?

• **JEAN-MARC TRAHÉ PAR LES SIENS** *Le Nouvel Economiste, 15 novembre 96*
Le Top 13 des mairies les plus dépensières de France donne une place de choix à Nantes, classée troisième derrière Avignon et Nice, et devant Grenoble, Bordeaux et Toulon. Ce classement a été établi par le Nouvel Economiste grâce aux données aimablement fournies par l'association des maires des grandes villes de France, présidée par Jean-Marc Ayrault. De l'art de donner des verges pour se faire battre.

• **OLIVIER DÉFEND CHARLIE** *Presse-Océan, 25 octobre 96*
Dans son édito, Olivier Guichard critique ce jour-là la loi Toubon sur le racisme et les poursuites envisagées contre «les propagandes anti françaises» par le Garde des Sceaux. «Certains laïcisistes militants commencent à craindre que l'on ne puisse demain aussi impunément diffamer l'Eglise Catholique, à ce compte Charlie Hebdo serait saisi chaque semaine». Venant du Baron, voilà un plaidoyer saisissant.

• **LA FRACTURE SOCIALISTE** *Ouest France, 10 octobre 96*
Pas gênée, Marie-Renée Bordron, conseillère générale de Machecoul, gaulliste façon 68 selon Ouest France qui l'interroge sur le changement de cap entre Chirac candidat et Chirac président. «Il n'avait pas d'autre alternative, plaide Marie-Renée, parce que les socialistes n'avaient pas réalisé les réformes de structures nécessaires». C'est la faute aux socialistes si Chirac n'est pas aussi à gauche qu'il l'avait fait croire. Car c'est bien connu, les promesses électorales n'engagent que le parti adverse.

• **CHARCUTAGE A L'HOPITAL D'ANCENIS** *La Chaussette, 25 octobre 96*
"Le vrai journal indépendant d'Ancenis" révèle comment un chirurgien de la ville, le Dr Eloufir, s'est fait piquer son job malgré l'avis unanimement favorable de la CME (Commission médicale d'établissement) ratifié par le conseil d'administration de l'hosto. Un autre médecin, le Dr Collet, lorgnait sur la place. Qu'à cela ne tienne, le président de la C.M.E., le Dr Serraz, reconvoque ses collègues et "réussit à imposer son protégé malgré la désapprobation de plusieurs médecins devant un tel abus de pouvoir. Nouvelles dispositions à nouveau ratifiées par le conseil d'administration (...) présidé par Landrain, beau-père du Dr Serraz." Rappelons qu'Edouard Landrain est le député-maire d'Ancenis et que l'infortuné Dr Eloufir est chômeur dès janvier prochain.

LES CORBEAUX PROTESTENT:



• **LE CORBEAU DÉNICHÉ** *Courrier de Paimbœuf, 25 octobre 96*
Lu dans les petites annonces : «La personne de Frossay qui dit des menaces par tél. est priée de cesser sous peine de poursuites». On sait qui c'est, mais sait-on s'il sait vraiment qu'on sait ?

• **CHARLES-NOEL LIVE** *Ouest France, 30 octobre 96*
Du préfet, rapporté par OF, à propos du lancement officiel de l'association Insertion 44 : "il existe bien une journée de la musique. Une journée de l'insertion c'est aussi important." C'est vrai qu'entre les stages bidons, les C.R.E., les C.I.E. et autres C.E.S. jamais embauchés, les chômeurs finissent par connaître la musique...

• **SAINTE-AXE, PRIEZ POUR OUEST FRANCE** *Ouest France, 22 octobre 96*
Aussi vite lu qu'écrit dans le premier bulletin paroissial de France : "Les retraités de l'Enseignement catholique ont fêté les 10 ans d'existence de leur amicale par une journée exprimant leur attachement à l'Enseignement catholique, la volonté de développer les liens tissés au cours d'une carrière et allié spirituel et partage d'agapes fraternelles." Est-ce l'effet de l'enseignement catholique ou l'abus de vin de messe ?

In extremis, et grâce à la venue de Platini à Nantes pour le mondial 98, J.-M. Ayrault détrône avec 71 points le champion de la régularité, l'ex-numéro 1 Luc Dejoie. Belle victoire dans un quatuor où seul le sorcier de la Beaujoire, Japhet, rivalise avec les politiques au dessus des 50 points.

Dans un registre par nature plus "modeste", Mgr Soubrier, nouvel évêque de Nantes, a su tirer son épingle du jeu. On attendait Guy Scherrer avec sa démission, mais il ne fait qu'une décevante 15^{ème} place avec 20 points. Beau maintien des femmes grâce à Babeth et Paponnette avec 14 et 16 points. Inévitable à cette période de l'année, les frères Jalladeau ont su faire parler d'eux, même si Alain a été plus prompt devant l'objectif que son frère Philippe pourtant plus grand que lui. Enfin, le regret de ne pas voir classé le cheminot cagoulé 47^{ème} avec 8 points. Et pour être presque complet, la palme de la légende est pour Ouest France du 11 octobre 96 illustrant une photo de Renou (ex-joueur de foot nantais) : "Renou a touné la page déjà trouvée la page de ne regrette pas son choix" (sic). Bravo à tous !!!



CLASSEMENT OCTOBRE/NOVEMBRE 96

1. **AYRAULT Jean-Marc** (71) employé de mairie
2. **DEJOIE Luc** (63) patron de presse
3. **N'DORAM Japhet** (53) sorcier
4. **HARDY Charles-Noël** (52) employé de préfecture
5. **GOURVENNEC Jocelyn** (35) immigré breton
6. **DA ROCHA Frédéric** (33) pur produit
7. **GUICHARD Olivier** (32) pré-retraité
8. **LANDREAU Mickaël** (27) arrêteur de pénos
9. **MGR SOUBRIER George** (26) sous-cardinal
10. **BATTEUX Joël** (25) skipper
11. **FERRI Jean-Michel** (21) bûcheron
12. **GAUTIER Charles** (21) maire PS de droite
13. **JOSSIC Jean-Louis** (21) chanteur municipal
14. **MC COLLUM** (20) juste fais-le !
15. **SCHERRER Guy** (20) has been
16. **MAZZONI Javier** (18) banc de touchiste
17. **PAPON Monique** (16) démocrate forcée
18. **HUBERT Élisabeth** (14) à redéputer

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo : 1^{ère} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

19. **LOUISY André** (14) célèbre homme politique (début XX^e)
20. **PERRY Dwaine** (14) juste refais-le !
21. **JALLADEAU Alain** (13) frère
22. **JAUNAIT Jean-Claude** (13) grand distributeur du Système
23. **LANDRAIN Édouard** (13) député buvette
24. **MAKÉLÉLÉ Claude** (12) technicien de surface
25. **CAROTTI Bruno** (11) cher payé
26. **GANICHEAU Olivier** (11) viticulteur à Mouzillon
27. **GOUILLARD Paul** (11) amicaliste anonyme
28. **LE DIZET Serge** (11) latéral
29. **RANSON Lionel** (11) tête de raquette
30. **ARBOLI Serge** (10) chef cuisto
31. **FLOCH Jacques** (10) sudiste aggloméré
32. **GUÉRIN Éric** (10) armurier défoncé
33. **JALLADEAU Philippe** (10) frère
34. **POUSSEUR Jean-Marie** (10) citoyen mouvementé
35. **BRASSELET Pierre** (9) homme politique célèbre (fin XIX^e)
36. **BUCHARD Manfred** (9) aventurier
37. **CAPRON Eddy** (9) central
38. **DE COSSÉ-BRISSAC Charles-Henri** (9) vieille particule
39. **JAQUET J.-M.** (9) lauréat
40. **VEILLON Jean** (9) stylographe
41. **AUBIN Bernadette** (8) chanteuse de 80 ans
42. **AUBRON Gérard** (8) objecteur de réserve
43. **BURON Martine** (8) milliardaire de gauche
44. **GUIN Yannick** (8) lanterne rouge

LE JUGE KLEPTO

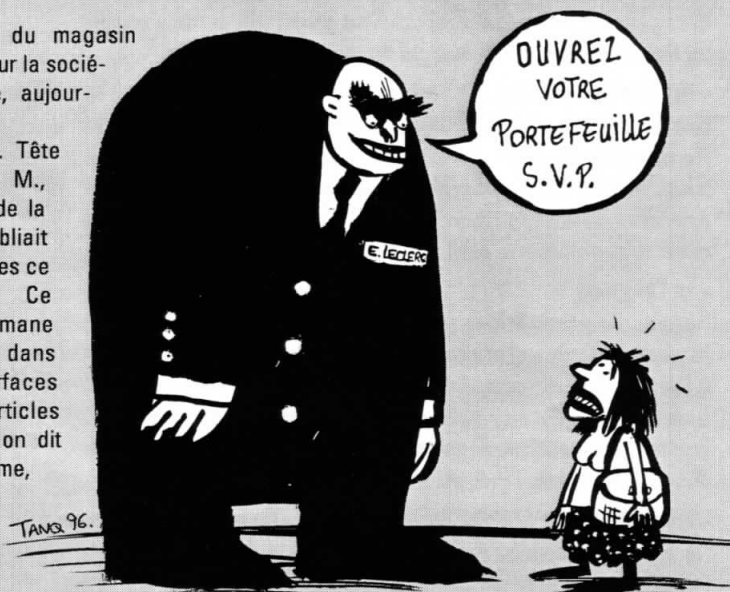
ET LES RACKETTEURS DE GRANDE SURFACE

Première histoire. A la Roche-sur-Yon, les surveillants des magasins Leclerc font pression sur les voleurs à l'étalage pour leur extorquer bien plus que le montant du vol. Fin 93, Barbara T. chaparde deux boîtes de chocolat Kinder et 3 slips pour enfant. Valeur : 150F. Interpellée par la sécurité du magasin, elle doit signer une reconnaissance de vol. Le scénario est alors rodé : l'agent de surveillance et le directeur du supermarché calculent une dette rétroactive. Ils comptent deux ou trois passages au magasin par semaine, multipliés par deux ou trois ans selon depuis quand les auteurs des larcins habitent dans le quartier. Soit 23 333,65 F pour Barbara T. ! Pour impressionner les petits voleurs, on brandit le risque de prison et l'existence de cassettes de vidéosurveillance censées prouver la ribambelle de vols antérieurs. Sympas, ces vautours proposent un paiement échelonné, après emprunt à la banque. Ecœurés, quelques petits voleurs ont porté plainte auprès de la police. Les sommes récupérées sont encaissées par le magasin, a admis le patron des deux Leclerc. Trois ans après, l'enquête est au point mort,

et les dirigeants du magasin reportent la faute sur la société de surveillance, aujourd'hui dissoute.

Deuxième histoire. Tête en l'air, Maurice M., juge d'instruction de la Roche-sur-Yon oubliait de régler aux caisses ce qu'il emportait. Ce magistrat kleptomane s'est fait piquer dans deux grandes surfaces «porteurs d'articles impayés», comme on dit poliment. Magnanime, le patron du magasin Leclerc de la première histoire dit ne pas avoir voulu garder trace du chapardage du juge qui prétendait tester les systèmes de surveillance. Peu crédible, puisque le parquet n'en était pas averti. Après ces larcins, certains de ses collègues au tribunal ont refusé de siéger en correc-

tionnelle aux côtés du juge aux oublis fâcheux, qui a été muté à sa demande en Martinique. Pour se faire oublier. Entre ces deux histoires, évidemment, aucun rapport.



PARE CHOC

LE FUGITIF

remake en VV (Version Vendéenne)

Pour un délit de fuite après avoir renversé un cycliste, un automobiliste a été condamné aux Sables d'Olonne le 14 novembre à 18 mois de prison ferme et autant de sursis. La sanction doit faire frémir

Jean Dubreuil, l'ancien directeur départemental de la Prévention routière de Vendée, officier de la légion d'honneur, ancien colonel de l'armée de terre. Le 21 juillet 1993, à la Roche-sur-Yon, un

jeune homme de 21 ans se fait caramboler par une voiture qui ne s'arrête pas. La mobylette est par terre, le gars aussi. Dégâts matériels. Sur le trottoir, un retraité de la police note le numéro de la R25 grise. Enquête. Le propriétaire de la voiture en fuite, Jean Dubreuil, nie en bloc. La police relève des traces sur et sous le pare-

choc de la R25. A même hauteur que la pédale tordue de la mob. Malgré ces constats accablants, l'ancien patron de la Prévention Routière a échappé aux poursuites. Mais il a du démissionner. La prochaine fois qu'il écrase quelqu'un, promis, il se fait lui-même les gros yeux dans un miroir.

Abonnez vos voisins

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

10 n^{os} = 100 F

Par chèque à l'ordre de la «Luttre à Leuleu»

B.P. 48603 - 44186 Nantes cedex 4



Mécanique supérieure

Les ingénieurs de l'école Centrale ont mis au point un système hyper-sophistiqué pour faire fonctionner leur portail. Il suffit de descendre de sa voiture, de glisser une carte dans une serrure magnétique, de revenir à l'autre bout du portail pour l'ouvrir à la main, de revenir à sa bagnole, de franchir le dit portail, de redescendre du véhicule, de refermer le portail à la main, et de reprendre le volant.

Le premier qui rigole...



Ont œuvré à ce numéro : Rachel Collard, Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Yves Magne, Tanq

Mise en page :

Nathalie Brodin

N° ISSN : 1270-4911

N° CPPAP : 77122AS

Directeur de publication : Eric Chalmel

Producteur : Alec Ooyenohr

Dépôt légal : à parution

Merci à Double Mixte et Synthèse pour la mise en page et l'infographie

La Lettre à Lulu est éditée à 1 000 exemplaires

par Espace Repro Nantes sur Xerox Docutech

pour LA LUTTRE A LEULEU asso 1901

BP 48603 44186 NANTES Cedex 04

e-mail : luluzimail @ calva.net

